

**Concession de service :
exploitation et gestion du restaurant administratif
de l'École Nationale de Police de Saint-Malo - 35**

**ANNEXE 1a AU CCP
PARTICULARITÉS DU SITE**

- **Conditions d'accès :**

Située sur la commune de Saint-Malo, l'ENP bénéficie de lignes de transport en commun, avec des horaires adaptés aux différents horaires de prise de poste, et de la gare SNCF à 10 minutes (pédestre). Les personnels peuvent être véhiculés pour se rendre sur site, où une autorisation d'accès à une place de stationnement sera possible pour les salariés (hors intérimaires, à l'extérieur du site), après les vérifications d'usage.

- **Site protégé :**

L'ENP de Saint-Malo est un site protégé dont l'accès est soumis à un contrôle d'identité préalable. C'est pourquoi, il est impératif de communiquer, une semaine avant, la pièce d'identité des intervenants afin que leur capacité à pénétrer sur le site soit validée. En cas d'incompatibilité, le titulaire en sera informé pour qu'il puisse trouver un agent de substitution.

- **Self :**

L'ENP dispose d'un **self** :

- celui-ci est ouvert 7 j/ 7, 365 jours par an, et regroupe l'ensemble des « Apprenants » et des « Permanents » avec des places différenciées pour chaque catégorie,
- pour les agents et personnes extérieures, le self est ouvert le midi et le soir en semaine (hors week-end et jours fériés).

Le self est dédié aux agents de l'ENP, du CPN, de la sous-préfecture, aux agents du Ministère de l'Intérieur, aux personnes en formation continue, aux élèves de formation initiale. Les stagiaires de formation initiale et continue y prennent leur petit-déjeuner, déjeuner et dîner. Il est donc indispensable, qu'une équipe soit positionnée à chaque repas.

L'attention du candidat est attirée sur le fait que les élèves déjeunent selon un cadencement pré-défini, l'ensemble des personnels doit donc être en mesure d'éviter l'engorgement notamment en prévoyant suffisamment de personnel en caisse. Ainsi lors des périodes de forte fréquentation, les 500 apprenants doivent pouvoir être accueillis pour le déjeuner entre 11h45 et 13h45.

Dans l'hypothèse où le nombre total de convives serait inférieur à 10, il serait envisageable de ne pas ouvrir le self, mais cette responsabilité ne peut être prise que par la décision du Directeur de l'ENP.

- **Réserves :**

Les réserves et les chambres froides sont situées au même niveau que les cuisines. Celles-ci disposent de sept (7) chambres froides à températures positives ainsi qu'une (1) chambre froide à température négative. Il existe également deux (2) zones de préparations froides ; six (6) vitrines réfrigérées sont également disponibles .

- **Fréquentation :**

Une forte variabilité des effectifs est à prendre en compte au regard du rythme des incorporations. La lisibilité des effectifs n'est possible qu'au semestre.

- **Tri sélectif :**

L'ENP dispose de différentes colonnes de tri sélectif pour les différentes catégories de déchets à l'extérieur du bâtiment.